

SYNTHÈSE

I. POUR LEVER LES BLOCAGES

1. Développer une pédagogie de l'ambition

| Lancer un grand chantier dans l'Éducation nationale : celui de développer une pédagogie de l'ambition auprès des enseignants, des inspecteurs, des parents d'élèves et des élèves.

2. Permettre aux enfants de développer une image positive d'eux-mêmes.

| Rendre visibles des personnes illustrant ses exemples positifs d'intégration, en les invitant lors d'événements, ou en veillant aux illustrations dans les manuels scolaires : qu'elles reflètent la diversité de la société et affirment que les migrants et les minorités font partie intégrante de la société.

| Proposer aux enseignants une formation sur la question de la diversité culturelle.

| Mettre la diversité linguistique au service de toute la classe.

3. Se donner les moyens d'une meilleure connaissance mutuelle

| Définir une politique claire en matière d'immigration, avec des choix assumés et expliquer ces choix politiques aux Français pour sortir des non-dits qui favorisent les peurs et l'échec de l'intégration.

| Multiplier les lieux d'échanges et de partage propices à exprimer les incompréhensions mutuelles face aux cultures différentes, et à vivre l'amitié.

| Prendre le temps pour des échanges entre élèves et enseignants mais aussi entre pairs sur le sens des règles qui régissent notre vivre-ensemble.

| Aider les enfants et les jeunes à la compréhension du phénomène migratoire et de l'identité des migrants à travers, non pas leurs fragilités et leur dénuement, mais leur culture et leurs richesses.

4. Lancer une grande mobilisation pour renforcer l'apprentissage du français

| Effectuer un diagnostic des aptitudes linguistiques des enfants de migrants dès leur entrée en collectivité.

| Renforcer la personnalisation des parcours scolaires.

| Favoriser des dispositifs plus ouverts, même pour des classes à destination de publics spécifiques.

5. Améliorer l'apprentissage de la citoyenneté

- | Favoriser le partage de l'histoire, avec une approche incarnée, et de façon générale, promouvoir toutes les façons de découvrir et vivre la culture française afin que les jeunes issus de l'immigration investissent leur identité française.
- | Construire les bases d'une culture commune en utilisant les comptines, les contes, les chants, et tout ce qui sert de référence pour soutenir l'imaginaire.
- | Donner plus d'importance aux cours d'Enseignement Moral et Civique, au sein duquel doit s'inscrire la connaissance des faits religieux et de la laïcité.
- | Développer l'enseignement de la laïcité et des faits religieux dès l'école primaire.
- | Renforcer l'ancrage local des établissements scolaires et les liens avec le monde extérieur.

III. POUR COMBLER LE RETARD SCOLAIRE

Permettre un accompagnement plus individualisé et spécifique à chaque élève en difficulté, à travers la mise à disposition d'un ensemble de dispositifs parmi lesquels les établissements peuvent piocher pour définir une trajectoire de réussite pour chaque élève.

1. Utiliser les évaluations d'acquis pour personnaliser les parcours scolaires

- | Se baser davantage sur les évaluations nationales pour actionner des dispositifs de remédiation.
- | Harmoniser les modalités d'évaluation entre les académies et assurer le suivi des élèves allophones par le CASNAV.

2. Proposer un parcours personnalisé pour les élèves en difficulté

- | Offrir aux jeunes un parcours personnalisé en mobilisant et renforçant les dispositifs existants.
- | Améliorer le dispositif UPE2A sur 3 points : l'ambition du dispositif, son organisation au sein des établissements, son image.
- | Mobiliser la communauté internationale pour proposer aux enfants en cours de migration une instruction adaptée, notamment dans les camps de réfugiés.



4. Mieux former et préparer les équipes éducatives à enseigner en milieux hétérogènes et divers

- | Former les enseignants à la différenciation pédagogique et à la gestion de la diversité dans les classes.
- | Créer des réseaux d'entraide entre enseignants pour les former et les connecter entre eux et avec l'extérieur.
- | Encourager les classes multiniveaux : étendre au primaire et expérimenter au collège.

IV. POUR RÉINVENTER LA CARTE SCOLAIRE

Parvenir à concilier liberté de choix des familles et mixité scolaire, à travers l'élargissement des secteurs et la création d'une offre pédagogique riche et différenciée au sein d'un même secteur.

1. Repenser les paramètres du système de sectorisation pour favoriser la mixité sociale et le libre choix

- | Agrandir les secteurs pour une offre pédagogique élargie, à l'image d'Affelnet.
- | Flexibiliser la procédure d'affectation des professeurs dans les établissements.
- | Fermer les établissements où la sous-performance est trop grande pour mieux les reprendre.
- | Affiner la procédure d'affectation des élèves pour prendre mieux en compte les critères sociaux.

2. Revaloriser et différencier les établissements pour les rendre plus attractifs auprès des parents et des enseignants

- | Différencier l'offre pédagogique des établissements du secteur élargi pour les rendre plus attractifs auprès des parents et des enseignants.
- | Communiquer auprès des parents en se concentrant sur les critères les plus importants pour eux dans le choix d'un établissement.

| Améliorer l'attractivité des postes d'enseignants dans les zones à fort enjeu de mixité.

3. Se donner les moyens d'atteindre les objectifs en matière de pédagogie et de mixité

| Concevoir une gouvernance dédiée pour les secteurs élargis.

| Faire de la mixité sociale un indicateur de pilotage à part entière.

| Instaurer un quota maximum de 30 % d'enfants immigrés de première génération par établissement pour limiter les effets néfastes liés à la concentration.

| Encourager par des financements publics la mixité dans les établissements privés.

V.POURMOBILISER LES ENTREPRISES SUR L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour réussir l'intégration, tout ne repose pas seulement sur l'école. Le monde du travail a un rôle décisif. C'est la responsabilité éducative des entreprises.

1. Pour l'orientation : ouvrir le champ des possibles par la sensibilisation et l'accompagnement

| Encourager l'engagement des jeunes issus de l'immigration dans les métiers de l'enseignement, et valoriser ces parcours auprès des équipes enseignantes elles-mêmes.

| Soutenir les dispositifs existants en matière d'appui à l'orientation en les coordonnant et en les diffusant au sein des établissements scolaires.

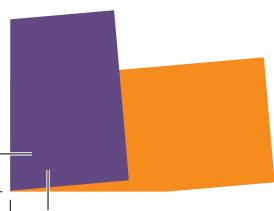
| Transformer l'ONISEP en agence de l'orientation.

2. Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration

| Faire de l'inclusion et de la diversité une priorité RSE pour les entreprises, grâce à une approche dédiée (pragmatique, globale et écosystémique).

| Recruter différemment pour favoriser la diversité, en élargissant le périmètre, en assouplissant les critères, en réduisant les biais cognitifs dans le processus de recrutement.

| Offrir les mêmes opportunités de carrière à tous.



VI. POURASSOCIER LES PARENTS

Restaurer la place des parents dans un système qui peut nier leur légitimité, et s'appuyer sur leur ambition pour leurs enfants.

1. Restaurer la légitimité et la place des parents

- | À travers la formation initiale et continue, continuer de faire évoluer la posture des professionnels.
- | Mettre en place un service de conseils et d'orientation dans les écoles qui impliquent les parents.
- | Affecter une enveloppe budgétaire « parentalité » dans chaque établissement pour donner vie aux espaces-parents (intervention d'associations familiales pour monter des groupes de partage, des conférences d'experts...).

2. Faire coopérer les parents en leur donnant les clefs

- | Déployer massivement les ateliers « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative ».
- | Rendre systématique l'entrevue entre la famille et un membre de l'équipe éducative (le chef d'établissement) à l'occasion de l'inscription.
- | Mettre en place, au sein des établissements scolaires, en lien avec les fédérations de parents d'élèves, des jumelages/parrainages de parents d'élèves nouvellement arrivés avec des parents plus installés

- | Nommer un référent parentalité dans les établissements scolaires et développer les postes de médiateur parents/écoles pour travailler le lien aux familles, aux côtés du chef d'établissement.

- | Déployer des Maisons des Familles sur tout le territoire, à l'image des maisons portées par les Apprentis d'Auteuil.

3. Aider les parents à acquérir le français

- | Repérer au sein des structures éducatives les besoins linguistiques des parents, pour proposer des ateliers sociolinguistiques et des cours de français pour les parents, ou les aiguiller vers des structures qui en proposent.

- | Organiser au sein des structures éducatives des activités conjointes pour parents et enfants, accompagnés par les éducateurs, afin de favoriser l'apprentissage du français à travers des activités ludiques et créatives, éventuellement en coopération avec des associations.

4. Développer des dispositifs de soutien à la parentalité qui visent directement les pères.

VII. POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA

Donner aux MNA la chance d'offrir tout leur potentiel à la France, en levant les obstacles administratifs et personnels qui mettent en échec leur parcours.

1. Prendre en charge leurs besoins fondamentaux

| Offrir aux MNA un accompagnement global, avec un référent unique sur le plan juridique, éducatif et personnel, en développant des postes spécialisés pour leur accueil.

| Former des « référents MNA » afin de remplir cette mission. Ils seraient également chargés de former les autres éducateurs de leur structure aux problématiques des MNA et à certaines bases d'écoute et de pédagogie bienveillante.

| Procéder à la mise en place systématique d'un parcours de santé dès l'arrivée de l'enfant, prévoyant un bilan médical incluant une évaluation psychologique, conformément à l'article 24 de la CIDE.

2. Mieux accompagner le parcours des MNA

| Éviter le recours à la réévaluation.

| Parallèlement, l'évaluation sociale de la minorité et de l'isolement se doit d'être harmonisée sur le territoire français afin d'éviter les disparités entre départements.

| Harmoniser l'accès au Contrat jeune majeur sur l'ensemble du territoire

| Pour renforcer l'apprentissage du français, donner plus de souplesse aux classes d'UPE2A

| Proposer aux jeunes mineurs non accompagnés des rencontres avec des conseillers d'orientation à même de discerner leurs envies et leurs possibilités, tout en les aidant à imaginer un avenir ambitieux.

| Développer des bourses adaptées à la poursuite d'études des MNA (en particulier dans les métiers les plus tendus).

| Développer massivement le parnassage de proximité pour les MNA de façon à ce que chaque jeune reçoive un soutien personnel et ait une personne de référence à même de les interroger en profondeur sur leurs projets, voire même d'y croire avec - et pour - eux.

3. En finir avec la « loterie » du statut

| Assouplir le cadre légal pour faciliter la possibilité pour les jeunes MNA de se former en apprentissage, sans prise de risque pour leur employeur.

| Améliorer les démarches de restitutions d'état civil pour les mineurs isolés étrangers et rappeler aux tribunaux français leur compétence en la matière.